



**Date limite
d'inscription :**

10 mai 2021

Sélection écrite :

4 juin 2021

Sélection orale en distanciel :

Du 4 au 11 juin 2021

NIVEAU

Diplôme d'Etat
de niveau I

LIEU

3 bis chemin de Colasson
31100 TOULOUSE

HORAIRES

9h00 – 12h30
13h30 – 17h00

TARIFS

Formation

15 995 €*

Sélection

Écrit + oral : 330 €*

Oral seul : 170 €*

*Frais de dossiers inclus : 50 € (non
remboursés en cas de non
présentation aux épreuves).*

**Tarif 2021*

NOUS CONTACTER

Tél. : 05 61 80 42 07

CAFDES

FORMATION

1 Organisation de la formation

La formation est organisée en alternance d'une durée de 30 mois sous forme de sessions de 4 à 5 jours par mois, excepté le mois d'août, plus les stages : elle compte **1210 heures** dont :

- **700 h** d'enseignement théorique
- **510 h ou 175 h** de formation pratique selon la situation*

Contenu :

DF1	Conception et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service	154 h
DF2	Management et gestion des ressources humaines	196 h
DF3	Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service	154 h
DF4	Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire	196 h

* **Des allègements de formation ou des dispenses d'épreuves de certification sont possibles** pour des candidats titulaires de diplôme ou de certificat mentionnés à l'annexe IV de l'arrêté du 05 Juin 2007.

2 Sélection

L'admission à la formation est conditionnée pour tous les candidats à la réussite aux épreuves de sélection :

- **Epreuve écrite** d'une durée de 3 heures. A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées fortes du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique, social et enfin argumenter sa position.
- **Epreuve orale** d'une durée de 30 minutes. Elle porte sur la note synthétique rédigée et dactylographiée par le candidat avant la sélection.

Les candidats reçus en gardent le bénéfice pendant 5 ans.



L'EQUIPE

Directeur

David DE FARIA

Responsable CAFDES

Chantal JULIEN

Assistant de formation

David AZNAR

3 Epreuves de certification

Chacun des 4 domaines est validé par :

- Des contrôles continus
- Des validations de formation pratique
- Une épreuve relative à l'expertise de l'intervention sanitaire et sociale organisée par le centre de formation.
- Une épreuve organisée par l'EHESP dans les domaines suivants :
 - Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou service
 - Management et gestion des ressources humaines
 - Gestion financière d'un établissement ou service

Textes de référence :

- Décret n° 2007-577 du 19 avril 2007
- Arrêté du 5 juin 2007
- Circulaire DGAS n°DGAS/SD4A/2007/310 du 6 août 2007

4 Conditions d'accès à la formation

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- Titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- Titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- En fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Pour plus
d'informations sur les
financements de votre
formation, visitez notre
site : www.crfpfd.org



**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SELECTION D'ENTREE
EN FORMATION CAFDES
A retourner au CRFPFD***

Renseignements concernant le stagiaire

NOM : Prénom :

NOM marital :

Date de naissance :/...../..... Lieu de Naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe et/ou portable :

Adresse mail :@

Diplôme(s) professionnel(s) ouvrant droit à la formation :

Diplôme(s) universitaire(s) ouvrant droit à la formation :

Cursus professionnel :

⇒ Hors secteur social :

⇒ Dans le secteur social :

Renseignements concernant l'employeur

Dénomination employeur :

Adresse:

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

Adresse mail :@

Financement de la formation envisagé (sous réserve de réussite à la sélection)

Plan de formation CPF Financement région Autre (à préciser)

Si financement région, merci d'indiquer votre identifiant Pôle emploi :

En cas de financement partiel le complément est assuré par :

L'établissement Le stagiaire Autre (à préciser)

A..... Le/...../.....

Cachet et signature de l'employeur,

Signature de l'intéressé(e),

***En lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé dans un centre de formation enregistré appartenant à l'inter centres.**



FORMATION CAFDES CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

PIECES A FOURNIR :

- 1 photo d'identité en couleur
- La fiche d'inscription à la sélection
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire professionnelle, les formations initiales et continues suivies et votre situation d'emploi actuel
- Une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels, accompagnés de leurs traductions en français par un traducteur assermenté pour les diplômes obtenus à l'étranger, justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation (arrêté du 5 juin 2007)
- Attestation signée de l'employeur pour les candidats assurant la fonction de direction d'établissement ou service dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- Un document écrit de 4 pages minimum à 6 pages maximum (en **3 exemplaires « papier »**), rédigé et dactylographié par le candidat et dans lequel devra être présentés :
 - ⇒ Un exposé des motivations
 - ⇒ Une mise en perspective de son parcours professionnel et de formation
 - ⇒ Une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale
- Du règlement des frais d'inscription à la sélection à l'ordre de « ARSEEA – Institut Saint Simon » :
 - ⇒ 330 € (écrit + oral)
 - ⇒ 170 € (oral)

Les frais de dossier sont inclus : 50 € (restent acquis pour les candidats qui ne se présentent pas aux épreuves)

¹ La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DATE DE CLOTURE D'ENVOI DES DOSSIERS : Le 15 février 2021 *(Le cachet de la poste faisant foi)*

- ⇒ Tout dossier adressé après cette date ne sera pas accepté
- ⇒ Tout dossier incomplet ne sera pas retenu